



Paris, le 19 novembre 2013

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **TRANSPORT ROUTIER**

**Écotaxe poids lourds : les réponses du Premier ministre et du ministre de l'écologie insuffisantes devant la mobilisation des transporteurs routiers.**

La réponse du ministre de l'écologie, Philippe MARTIN, consistant en la suspension de l'écotaxe jusqu'en 2015 et le « grand soir » fiscal était déjà insuffisante face à la mobilisation d'ampleur des transporteurs routiers organisée dans l'ordre et à l'initiative de l'OTRE le 16 novembre dernier.

Le Premier ministre est venu contredire son ministre de l'écologie concernant cette suspension de l'écotaxe jusqu'en 2015. Cependant, l'annonce que Jean-Marc AYRAULT s'en remet à la mission d'information parlementaire sur l'écotaxe lancée le 12 novembre est, quant à elle, tout à fait inadaptée.

Le chef du gouvernement semble ne pas avoir compris que les entreprises de transport routier refusaient le dispositif écotaxe-Écomouv'.

L'annonce du Premier ministre, tout comme celle du ministre de l'écologie un peu plus tôt, ne répondent pas à la principale revendication de la profession. S'il décide de réformer la fiscalité en 2015, la remise à plat de l'écotaxe et de la fiscalité sur la circulation des marchandises passe inévitablement par l'annulation de l'écotaxe dans son dispositif actuel.

**L'OTRE réitère donc sa demande d'annulation de l'écotaxe-Ecomouv', condition première avant toute discussion sur une remise à plat de notre fiscalité dans sa globalité.**

**Sans abrogation de la Loi et sans annulation du contrat Ecomouv', l'OTRE appelle à une nouvelle mobilisation des transporteurs le 30 novembre prochain.**

Contact presse : *Gilles MATHELIÉ-GUINLET, secrétaire général*  
06 10 20 67 93  
[gilles.matheliequinlet@otre-direction.org](mailto:gilles.matheliequinlet@otre-direction.org)